

PARTICIPATION FINANCIERE

Participation aux frais d'enseignement musical pour les élèves rombasiens De septembre 2023 à juin 2024

Une demande par élève inscrit

Informations concernant l'élève
NOM de l'élève :
Prénom de l'élève :
Date de naissance de l'élève :
Adresse complète de l'élève :
Informations concernant le représentant légal de l'élève
NOM du représentant légal :
Prénom du représentant légal :
Profession :
Adresse complète :
Informations concernant l'inscription de l'élève à l'école de musique
Ecole/Cours de musique (noms et adresse complète) :
Discipline(s) pratiquées(s) :
Solfège / Formation musicale :
Tarifs : €
Demande présentée le :// 2024
Signature du représentant légal :

CRITERES D'ATTRIBUTION DE L'AIDE AUX FAMILLES

La Ville de Rombas souhaite accompagner la pratique musicale amateure des jeunes. A ce titre, elle propose une participation financière pour permettre aux jeunes d'accéder à l'enseignement musical.

Cette aide sera délivrée aux Rombasiens, âgés de moins de 21 ans, à hauteur de :

- 225 € pour un quotient de 0 à 300 ;
- 207 € pour un quotient de 301 à 700 ;
- 159 € pour un quotient de 701 à 1000 ; et de
- 111 € pour un quotient de 1001 et +

Les pièces justificatives suivantes sont à fournir obligatoirement pour le calcul et l'obtention de l'aide :

☐ La demande ci-derrière complétée, datée et signée (une demande par élève inscrit)
☐ Carte d'identité de l'élève bénéficiaire
☐ Le justificatif attestant de l'inscription à un enseignement musical (copie du formulaire d'inscription signée par l'Ecole ou par le Professeur)
☐ Le justificatif paiement (preuve de virement bancaire ou de paiement par chèque, ou attestation de paiement de l'Ecole /du Professeur)
☐ L'attestation CAF (de moins de 3 mois) précisant le quotient familial de la famille
☐ Un justificatif de domicile (facture, électricité, etc. de moins de 3 mois) <u>si votre adresse n'apparaît pas sur</u> <u>l'attestation CAF</u>
□ RIB
Le dossier et les pièces justificatives sont à déposer en Mairie (accueil)

Pour tout renseignement:

Gaëlle POISSENOT, par mail via l'adresse dac@rombas.com ou par téléphone au 03.87.67.92.20